



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<https://lacode.be/le-10ieme-anniversaire-de-la-plate.html>

Le 10ième anniversaire de la Plate-forme « Mineurs en Exil ». Etat des lieux des actions menées

- Nos publications - Migration -
Date de mise en ligne : juin 2009

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Depuis les années 1980, 1.000 à 1.500 mineurs étrangers non accompagnés -de son (ses) parent(s) ou d'un tuteur- arrivent chaque année sur le territoire belge en provenance d'un pays qui est situé en dehors de frontières de l'Union européenne. Ces mineurs sont communément appelés MENA.

A l'heure actuelle, en Communauté française, il existe diverses associations actives dans la défense des droits de ces mineurs vulnérables. La Plate-forme « Mineurs en exil » regroupe une petite vingtaine d'associations belges (francophones et néerlandophones). Elle s'est donnée pour mission de faire respecter les droits et les intérêts des mineurs non accompagnés en Belgique et de promouvoir leur bien-être et leur développement, ainsi que leur intérêt supérieur et tous les droits qui leur sont reconnus par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et d'autres traités internationaux de droits fondamentaux.

La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) est un membre actif de la Plateforme « Mineurs en exil » depuis sa création. Les objectifs de la Plate-forme sont en parfaite adéquation avec les missions de la CODE qui a pour principal objet social de veiller à la bonne application de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) du 20 novembre 1989 en Belgique.

2009 est une année importante pour les droits de l'enfant en Communauté française. En effet, le 13 mai 2009, la Plate-forme Mineurs en Exil a fêté ses dix années d'existence. Le 20 novembre 2009, la Convention internationale relative aux droits de l'enfant aura 20 ans. Cette année est également la quinzième d'existence de la CODE. Au regard de tous ces événements, l'espace de la présente analyse, la CODE a souhaité rappeler la situation de ces enfants étrangers non accompagnés à la lumière de la Convention en soulignant l'importance des actions menées par la Plate-forme Mineurs en Exil.

Dans le cadre de cette analyse, la CODE définira le MENA et rappellera les sujets persistants de préoccupation. Ensuite, elle fera une rétrospective des actions et de l'esprit qui anime la Plate-forme depuis 10 ans. Elle rappellera également brièvement les dernières modifications de la législation nationale et communautaire relative aux mineurs étrangers non accompagnés. Elle finira cette analyse en replaçant l'évolution de la Plate-forme dans le contexte belge, tout en relatant les événements qui ont marqué la politique de notre pays en matière d'enfants étrangers non accompagnés.

(Extrait de l'introduction)